



Sommaire du Fonds

1^{er} janvier 2023



Fondation aide les Québécois à épargner pour leur retraite et investit ce capital dans les PME d'ici. C'est un allié naturel de toutes les forces qui se mobilisent pour la transformation positive de l'économie. Avec les épargnants, les employeurs et les entrepreneurs, Fondation travaille à rendre l'économie québécoise plus performante, plus inclusive, plus équitable et plus verte.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux particuliers qui :

- ▶ veulent que leur épargne serve non seulement à préparer leur retraite, mais aussi à bâtir le monde dans lequel elles et ils vivront leur retraite ;
- ▶ encouragent l'investissement dans des entreprises dont les activités transforment positivement l'économie, pour la rendre plus performante, plus inclusive, plus équitable, et plus verte ;
- ▶ recherchent un placement admissible au REER et au FERR offrant un attrait fiscal additionnel ;
- ▶ désirent profiter d'avantages fiscaux tout en épargnant en vue de la retraite dans un placement non enregistré ;
- ▶ recherchent un placement accessible facilitant l'accumulation de fonds jusqu'à la retraite ;
- ▶ prévoient être en mesure de conserver leurs actions jusqu'à leur retraite ;
- ▶ croient nécessaire de favoriser l'implication active des travailleuses et travailleurs dans le développement économique du Québec ;
- ▶ paient de l'impôt au Québec et ont des revenus imposables suffisants pour bénéficier des crédits d'impôt découlant de l'acquisition d'actions de Fondation.

« Si autrefois inclure les dimensions sociales et environnementales impliquait pour certains un sacrifice ou un compromis en matière de rendement, aujourd'hui, il est de plus en plus clair que c'est l'inverse. »

Geneviève Morin,
présidente-directrice générale
de Fondation



Facteurs de risque

Un investissement dans les actions du Fonds comporte certains facteurs de risque. Ces derniers influent sur la valeur de Fondation et peuvent en faire fluctuer la valeur des actions. Les grandes catégories de risques sont :

- ▶ Risques liés aux caractéristiques des actions de Fondation
- ▶ Risques liés aux investissements en capital de développement et autres investissements (placements) effectués par le Fonds
- ▶ Risques découlant des opérations courantes du Fonds

Pour obtenir la liste complète des facteurs de risque, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.



En plus de l'habituelle déduction REER, une cotisation à Fondation donne accès à des crédits d'impôt de 30%*. Les actions seront émises sur une base de premier arrivé premier servi, dans la limite du montant du capital que Fondation prévoit recueillir pour son année financière 2022-2023 et en favorisant les personnes souscrivant par retenue sur le salaire et par versement périodique.

Crédits d'impôt avantageux

15%* ▶ consentis par le gouvernement du Québec ;

15%* ▶ consentis par le gouvernement fédéral.

* applicables sur les 5 000 premiers dollars cotisés

Estimation de la cotisation maximale au REER à Fondation pour bénéficier des avantages fiscaux selon le revenu total avant déduction et la situation familiale.

Revenu total avant déduction	20 000 \$	24 000 \$	28 000 \$	32 000 \$	36 000 \$	40 000 \$	46 300 \$ et plus
Situation familiale :							
Célibataire vivant seul sans enfant à charge	0 \$	1 500 \$	3 400 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Célibataire sans personne à charge	1 500 \$	3 500 \$	4 800 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Personne monoparentale avec 1 enfant à charge	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	400 \$	2 200 \$	5 000 \$
Personne avec conjoint à charge	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	400 \$	2 200 \$	5 000 \$

Estimations réalisées par Plandaction avec les règles fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Malgré le fait que les crédits d'impôt provinciaux sont reportables, les cotisations maximales ont été évaluées afin de pouvoir bénéficier des crédits d'impôt obtenus durant l'année d'imposition 2023. Seuls les crédits d'impôt personnels, les contributions à la RRQ, à l'assurance emploi, au RQAP, des cotisations syndicales de 2 %, le montant canadien pour emploi et la déduction pour travailleurs ont été considérés.

Vos façons d'épargner

Type de versement	Réception des avantages fiscaux	Transaction minimale
Retenue sur le salaire (RSS)	Immédiate ou à la production des déclarations de revenus, au choix	Aucune
Versement périodique en ligne	À la production des déclarations de revenus	10 \$
Versement unique en ligne	À la production des déclarations de revenus	10 \$
Montant versé par l'employeur	Immédiate ou à la production des déclarations de revenus, au choix	Aucune

Rendements composés annuels à l'actionnaire

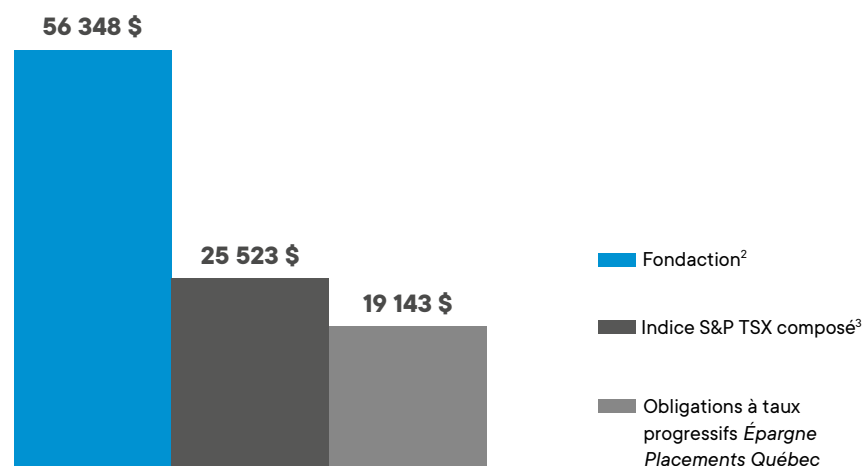
au 30 novembre 2022

Le rendement composé qui est calculé sur la base de la variation de la valeur de l'action entre sa valeur au début de chacune des périodes indiquées et la valeur de 15,00\$ au 22 décembre 2022. Ce calcul suppose que l'action a été acquise au début d'un exercice il y a un, trois, cinq ou dix ans et détenue ensuite durant toute cette période, sans autre achat. Le rendement composé annuel à l'actionnaire ne tient pas compte de la réduction du coût d'achat par les crédits d'impôt consentis aux personnes qui souscrivent à Fondation ni de l'effet de réinvestissements réguliers. Le taux de rendement sert uniquement à illustrer les effets du taux de croissance historique et ne vise pas à refléter les valeurs futures des actions ou le rendement d'un placement dans les actions.

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-8,9%	5,8%	5,3%	4,9%

Comparaison de la valeur au REER au 31 décembre 2022¹

10 cotisations annuelles effectuées au 1^{er} janvier depuis 2013



1. Cotisation annuelle réalisée au 1^{er} janvier de chaque année nécessitant un déboursé net de 1 000 \$ après avantages fiscaux. La dernière cotisation a été réalisée au 1^{er} janvier 2022. Le taux marginal d'imposition utilisé est de 40 %.
2. Calculs effectués selon le nombre d'actions détenues et la valeur de l'action selon les états financiers du 30 novembre 2022. Le total d'actions détenues est déterminé avec les crédits d'impôt en vigueur et les valeurs réelles de l'action au moment des souscriptions.
3. Valeur accumulée calculée avec les rendements annuels de chaque année complète. Source des rendements : Bloomberg.

Critères de rachat et d'achat de gré à gré

Fondation peut racheter les actions d'un actionnaire dans les circonstances prévues par la loi constitutive de Fondation. Fondation peut aussi les acheter dans des circonstances exceptionnelles prévues dans la Politique d'achat de gré à gré approuvée par le ministre des Finances du Québec. Pour connaître en détail les exigences et les preuves requises pour chaque critère, consultez le prospectus au fondation.com/prospectus.

Critères de rachat

- ▶ 65 ans
- ▶ Retraite dès 45 ans
- ▶ Retraite progressive 50 ans et plus
- ▶ Invalidité (physique ou mentale) grave et prolongée
- ▶ Décès
- ▶ Décès du cotisant à un REER au profit du conjoint
- ▶ Rachat dans les 60 jours de la souscription

Critères d'achat de gré à gré

- ▶ Rachat de crédits de rente pour années de service passées ou pour amélioration d'un régime de retraite
- ▶ Accession à la propriété (RAP) et retour aux études
- ▶ Maladie terminale
- ▶ Inadmissibilité aux crédits d'impôt
- ▶ Injection de capitaux
- ▶ Émigration du Canada
- ▶ Diminution des revenus familiaux
- ▶ Recours exercé par un créancier
- ▶ Dépense extraordinaire et imprévue nécessaire à la santé
- ▶ Sinistre

Un fonds durable

L'économie. Les personnes. L'environnement. Ce sont les trois éléments indissociables et interdépendants du développement durable. Fondation intervient avec une approche de finance durable, afin de favoriser le développement harmonieux de ces trois éléments.



Un portefeuille d'investissements cohérent avec sa mission



Agir pour
le climat et
la biodiversité



Favoriser
l'équité sociale
et l'inclusion



Renforcer
les économies
locales

L'approche globale du Fonds est axée sur un horizon de moyen et long terme. Le portefeuille des investissements en capital de développement dans les entreprises québécoises est constitué en cohérence avec la mission de développement de l'emploi au Québec et de transformation positive de l'économie. Une partie de l'actif est placée sur les marchés financiers pour diversifier le portefeuille de Fondation.



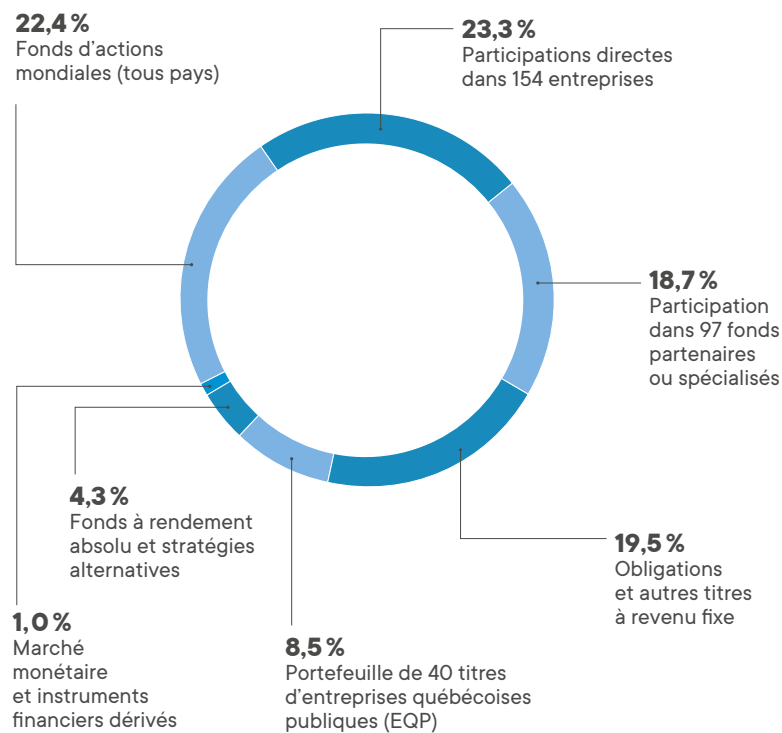
+1175
Entreprises
financées

Fondation finance plus de 1175 entreprises dans une multitude de secteurs partout au Québec, qui chacune à leur façon, contribuent au mieux-être de notre économie, de nos communautés et de notre planète. Par ces entreprises, plusieurs fournissent des produits choyés par les Québécoises et Québécois, qu'on pense aux aliments de **Prana**, des **Viandes Biologiques de Charlevoix** et de **Gusta**, aux créations de **Kanuk** et de **Quartz**, ou aux peintures de **Société Laurentide**. Fondation soutient également **Eddyfi** dans sa mission d'assurer la sécurité des infrastructures, **Equisoft** dans sa prestation de services et de solutions financières innovantes et la **Nation huronne-wendat** dans son implication dans le projet éolien de Rivière-du-Moulin, l'une des plus grandes installations éoliennes au Canada dans le cadre d'un seul contrat d'achat d'électricité.

Les investissements du Fonds ont contribué au maintien et à la création de plus **46 000 emplois au Québec** au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 mai 2022.

Aperçu du portefeuille

(en % de l'actif net) au 30 novembre 2022



Il est à noter que la composition des portefeuilles ainsi que les principaux investissements détenus peuvent changer en tout temps en raison des opérations effectuées par Fondation.

Faits saillants

au 30 novembre 2022

Actif net

3,25 G\$

Nombre d'actionnaires

Près de 210 000

Investissements en capital
de développement

2,03 G\$

Soutien aux entreprises

**Plus de 1 175
entreprises**

Valeur de l'action

au 22 décembre 2022

15,00 \$

Mise à jour

de la valeur de l'action

Juin et décembre

Types de comptes
disponibles

REER, hors REER

et REER de conjoint

Date de création

Juin 1995

Début des opérations

Janvier 1996

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un actionnaire, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Le taux de rendement sert uniquement à illustrer les effets du taux de croissance historique et ne vise pas à refléter les valeurs futures des actions ou le rendement d'un placement dans les actions. La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.
* applicables sur les 5 000 premiers dollars cotisés

Donner du sens à l'argent

Précurseur depuis plus de 25 ans en finance durable, Fondation rassemble les personnes qui se mobilisent pour la transformation positive de la société, en agissant pour rendre l'économie québécoise plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante. En tant que fonds de travailleurs, Fondation représente des dizaines de milliers d'épargnants et des centaines d'entreprises engagées pour faire progresser le Québec. Il gère un actif net qui totalise 3,25 milliards de dollars investis dans des entreprises d'ici et sur les marchés financiers, en privilégiant des investissements qui génèrent des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs en plus d'un rendement financier. Fondation participe au maintien et à la création d'emplois, à la réduction des inégalités et à la lutte contre les changements climatiques.



fondation.com

1 800 253-6665 ou 514 525-5505

2175, boulevard De Maisonneuve Est, Bureau 103,
Montréal (Québec) H2K 4S3